

élections 2007

état d'urgence planétaire :

votons pour une France solidaire !

DANS LA PERSPECTIVE des élections présidentielle et législatives de 2007, 23 associations et réseaux ont constitué le collectif *2007: Urgence planétaire!*, qui représente 300 000 militants et plusieurs milliers de groupes locaux. Ce collectif a lancé la campagne « *Etat d'urgence planétaire: votons pour une France solidaire!* » qui, à travers 9 thèmes et 50 revendications, interpelle les candidatEs sur leurs engagements en matière de solidarité internationale.

LE COLLECTIF 2007: URGENCE PLANÉTAIRE! a analysé, à l'aune de ses revendications, les programmes des partis politiques suivants : PCF, PS, les Verts et UMP. L'UDF n'ayant pas de programme officiel, le collectif a fait le choix d'analyser l'avant-projet législatif « La France Ensemble » que l'UDF a porté sur son site.

LE COLLECTIF a souhaité compléter ces analyses en proposant deux outils visuels réunis ici, qui permettent une lisibilité et une comparaison rapides des programmes des partis.

- Le premier outil (page 2) est un **diagramme** qui permet de comparer la position globale de chaque parti sur chacun des neuf thèmes. Il met également en évidence les thèmes les plus présents dans les programmes, et ceux qui sont davantage laissés de côté.
- Le second outil (cf. pp. 3-5) est un **tableau comparatif** des engagements de chaque parti relativement aux revendications du collectif.

Ces outils accompagnent les analyses des programmes, et ne peuvent donc constituer la seule source d'évaluation de ceux-ci.

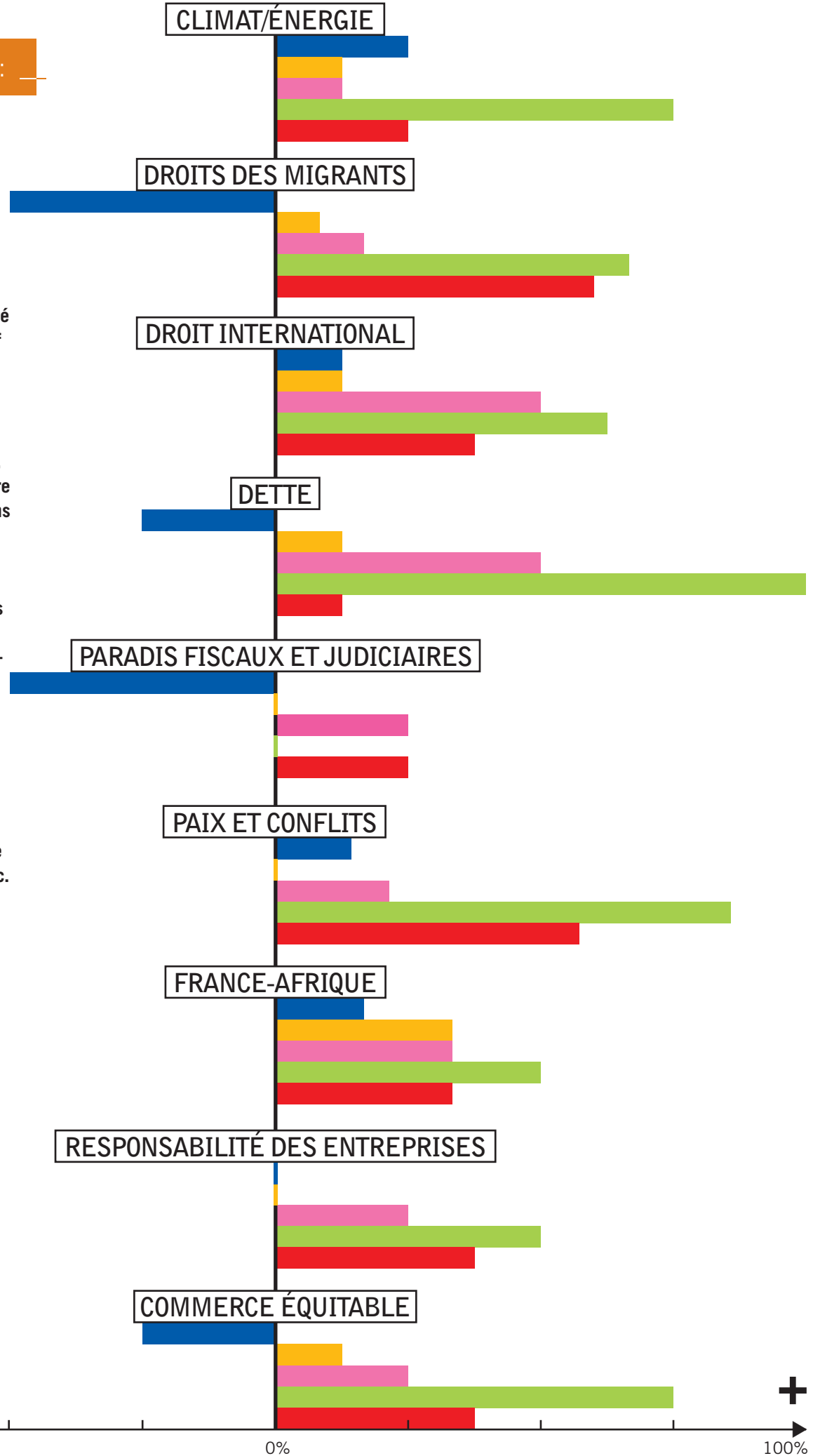
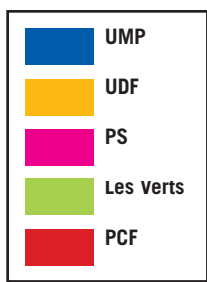
LES 23 MEMBRES DU COLLECTIF 2007: URGENCE PLANÉTAIRE!:

Accueil paysan, Attac, CCFD, Cimade, Crid, Défap, Fasti, Fédération Artisans du monde, Fédération française des MJC, Greenpeace France, Ipam, Les Amis de la terre, Ligue des droits de l'Homme, MRAP, Oxfam France-Agir ici, Peuples solidaires, Plate-forme pour le commerce équitable, 4D, RAC France, Réseau Sortir du nucléaire, Ritimo, Secours catholique-Caritas France, Survie

élection 2007
état d'urgence planétaire :
 votons pour une France solidaire!

DIAGRAMME

CE DIAGRAMME reprend les 9 thématiques portées par le collectif, chacune d'entre elles comportant entre 4 et 7 revendications. Il a été élaboré à partir du tableau comparatif (cf. pp. 3-5), le système des couleurs étant ici converti en système arithmétique. La méthode de calcul a été la suivante : pour chaque thème, le fait pour un parti de reprendre toutes nos revendications dans son programme vaut 100%. Si l'on prend pour exemple la thématique Climat/Energie, chacune des 4 revendications reprise intégralement vaut donc 25%. Si elle est partiellement reprise par le parti, elle vaut 12,5%. Si elle est absente du programme, elle vaut 0. Enfin, si le parti fait une proposition contraire, cela vaut -25%. Pour un thème comportant 5 revendications, la valeur de chacune d'elle est de 20%, etc.



état d'urgence planétaire :

votons pour une France solidaire!


TABLEAU COMPARATIF


CE TABLEAU reprend les 9 thématiques portées par le collectif, chacune d'entre elles comportant entre 4 et 7 revendications. Pour chaque revendication, le collectif a attribué une couleur: verte lorsque la revendication est reprise par le parti, jaune quand elle est partiellement reprise, blanche

quand elle n'est pas évoquée et rouge quand elle est contraire à celle du collectif. Ainsi ce tableau permet de visualiser rapidement les domaines dans lesquels tel ou tel parti rejoint les revendications du collectif et a contrario les domaines dans lesquels il s'en écarte.

 La revendication est entièrement reprise

 La revendication est partiellement reprise

 La proposition est contraire à notre revendication

 La proposition n'est pas reprise


	UMP	UDF	PS	Les Verts	PCF
CLIMAT/ÉNERGIE					
DIVISER par 4 les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2050, en priorité grâce au développement des énergies renouvelables et à des mesures domestiques basées sur l'efficacité énergétique.					
PARTICIPER activement au financement de l'adaptation aux changements climatiques, en abondant les fonds prévus à cet effet par le Protocole de Kyoto et la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques.					
AGIR dans le sens d'un plus grand transfert et diffusion des technologies propres et viables (excluant le nucléaire, le « charbon propre » et la séquestration du carbone).					
ORIENTER les financements et garanties publics nationaux (aide à l'exportation de la Coface) et multilatéraux (banques de développement) vers l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.					
DROITS DES MIGRANTS					
REFONDER la législation de l'immigration et du droit d'asile sur les principes de respect des personnes et de leurs droits.					
REMETTRE EN CAUSE les visas de court séjour et la logique répressive du contrôle des frontières extérieures de l'UE.					
DÉVELOPPER une législation sur le statut des étrangers appliquant les principes définis par la Convention des Nations unies sur « les droits des travailleurs migrants et de leur famille » et mettre en oeuvre le processus de ratification de ce texte par la France et les autres pays de l'UE.					
ACCORDER des droits politiques aux résidents étrangers.					
ARRÊTER de criminaliser les étrangers en situation irrégulière, en France et dans l'UE.					
GARANTIR pleinement le droit d'asile et assurer les conditions pour que les demandes des persécutés soient examinées dans le respect et la dignité.					
DROIT INTERNATIONAL					
RÉFORMER substantiellement les Nations unies en rééquilibrant, entre autres, les rapports de force en leur sein, y compris pour les Institutions Financières Internationales (IFI) dont le régime censitaire concentre le pouvoir de décision entre les seules mains de quelques pays.					
INTÉGRER l'OMC dans le système des Nations unies et changer les mécanismes du droit commercial de façon à assurer et à garantir la primauté des droits humains sur le droit commercial.					
GARANTIR la soumission et la responsabilisation de l'ensemble des institutions financières et commerciales internationales au droit international, à la Charte des Nations unies et aux obligations concernant la protection internationale des droits humains et de l'environnement par des mécanismes de contrôle, de suivi, d'évaluation et de sanction adéquats.					
METTRE EN PLACE un Conseil de sécurité économique et sociale, sans siège permanent, au sein des Nations unies.					

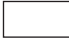
état d'urgence planétaire :






























votons pour une France solidaire !

 La revendication est entièrement reprise

 La revendication est partiellement reprise

 La proposition est contraire à notre revendication



 La proposition n'est pas reprise

	UMP	UDF	PS	Les Verts	PCF
DETTE					
ANNULER les dettes odieuses, ce qui implique la création d'une commission d'enquête parlementaire en vue d'un audit des dettes des pays du Sud envers la France, le gel des avoirs d'origine illicite de gouvernants du Sud, et la promotion d'un traité international de la dette odieuse.					
ANNULER la dette partout où elle est insupportable en redéfinissant la viabilité de la dette en fonction de son impact sur la satisfaction des droits fondamentaux et sur l'environnement.					
METTRE des règles du jeu équitables et transparentes à l'endettement international en supprimant le Club de Paris et proposant d'abriter un tribunal international de la dette, impartial (impliquant des juges de pays débiteurs et créanciers), chargé d'appliquer le droit international et les principes généraux du droit en la matière.					
METTRE un terme aux conditionnalités imposées par le FMI et la Banque mondiale en matière de politique économique (privatisations, libéralisation, politique fiscale ou budgétaire).					
PARADIS FISCAUX ET JUDICIAIRES					
AGIR avec détermination au niveau européen et international pour garantir la transparence des mouvements de fonds et des patrimoines, par : <ul style="list-style-type: none"> • l'accès de l'administration fiscale à l'intégralité des données entrant dans les comptes consolidés des sociétés ; • l'interdiction au niveau communautaire de passer des marchés publics avec des firmes ayant des relations avec les PFJ ; • la création de normes internationales de transparence pour l'enregistrement des entreprises, trusts, fondations, etc. 					
LUTTER contre l'impunité, en : <ul style="list-style-type: none"> • généralisant le caractère délictueux de la fraude fiscale dans l'ensemble de l'UE ; • renforçant la coopération judiciaire et fiscale entre Etats de l'UE et au niveau international, voire en créant un parquet européen doté d'un pôle financier ; • rendant pénalement responsable l'intermédiaire qui contribue à des opérations aux objectifs frauduleux par des montages juridiques dans les PFJ. 					
PAIX ET CONFLITS					
PROMOUVOIR le traité international sur le commerce des armes.					
INTERDIRE les armes à sous-munitions.					
GELER la production d'armes nucléaires.					
RENFORCER les cadres multilatéraux pour le règlement des conflits.					
PROMOUVOIR les interventions civiles de paix dans le cadre de la restauration et du maintien de la paix.					
APPUYER les sociétés civiles dans la prévention et la résolution des conflits.					
FAVORISER l'éducation à la paix et à la non-violence à l'école.					

état d'urgence planétaire :

votons pour une France solidaire!

 La revendication est entièrement reprise
 La revendication est partiellement reprise

 La proposition est contraire à notre revendication
 La proposition n'est pas reprise

	UMP	UDF	PS	Les Verts	PCF
FRANCE-AFRIQUE					
FAVORISER une politique de coopération avec l'Afrique, respectant : <ul style="list-style-type: none"> • l'état de droit et les aspirations démocratiques, • les droits économiques, sociaux et culturels des peuples, • la souveraineté économique, politique et militaire des États reconnus par leur population, • les dynamiques régionales et continentales africaines. 					
FAVORISER un contrôle parlementaire et citoyen de la politique française en Afrique afin qu'elle ne puisse plus être confisquée par une minorité d'acteurs politiques et économiques. Nous demandons que soit mise en place une commission parlementaire chargée de réaliser un bilan des politiques françaises en Afrique en auditionnant experts, responsables politiques, économiques et associatifs.					
DÉFENDRE plus activement les intérêts africains au sein des institutions internationales.					
RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES					
IMPOSER une plus grande transparence des entreprises en approfondissant l'obligation de reddition de la loi dite des Nouvelles Régulations Économiques (NRE) et en s'attachant plus particulièrement à la transparence des multinationales des industries extractives présentes dans les pays en développement.					
PROMOUVOIR des achats publics éthiques, et ainsi soutenir les acteurs des filières qui prennent en compte les droits humains, sociaux et environnementaux.					
FAIRE du renforcement des Principes directeurs à l'attention des entreprises multinationales une priorité de sa participation à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), et rendre compte annuellement aux partenaires sociaux et aux organisations de solidarité internationale françaises de cet engagement.					
ENCOURAGER le représentant spécial auprès du secrétaire général des Nations unies à poursuivre les discussions relatives aux responsabilités des entreprises en terme de droits humains.					
COMMERCE ÉQUITABLE					
SOUTENIR et renforcer les acteurs du commerce équitable, des organisations de producteurs aux réseaux de distribution.					
SOUTENIR l'éducation au commerce équitable et son intégration dans les programmes scolaires.					
PROMOUVOIR une législation qui protège le commerce équitable contre les risques de récupération du concept à des fins de propagande par des acteurs qui ne respecteraient pas ces critères et principes.					
PROMOUVOIR des politiques publiques contribuant à rendre équitable l'ensemble du commerce international.					